



Sous le haut patronage de  
Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République

# Premières Assises nationales de la Protection de l'enfance

Vers un nouvel équilibre entre protection administrative et protection judiciaire

Centre de Congrès d'Angers  
10 et 11 avril 2006



organisées par  
le Conseil général de Maine-et-Loire  
et le Journal de l'Action Sociale



en collaboration avec  
l'Observatoire national de l'Action sociale décentralisée (Odas)

13h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14h00 **Mot de bienvenue et présentation des Assises** par  
**Christophe Béchu**, Président du Conseil général  
de Maine-et-Loire

14h30 **QUI SONT LES ENFANTS EN DANGER ET  
QU'EN EST-IL DE NOS RÉPONSES ?**

*La société a changé. La précarisation économique, relationnelle et identitaire caractérise l'environnement de très nombreuses familles. C'est pourquoi si la maltraitance progresse peu, le nombre d'enfants en risque, lui, ne cesse d'augmenter, et les carences éducatives constituent la source principale de danger pour l'enfant. Eclairages français et européens.*

TABLE RONDE AVEC :

**Alain Grevot**, Directeur des études de l'association Jeunesse Culture Loisirs et Techniques (JCLT)

**Michel Legros**, Responsable du département Politiques et institutions de l'École nationale de la santé publique (ENSP)

**Jean-Louis Sanchez**, Délégué général de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)

CONTRIBUTEURS DE TERRAIN :

**Frédérique Coquelet**, Chef du service Aide sociale à l'enfance du Conseil général de Maine-et-Loire

**Marceline Gabel**, Chargée de cours à Paris X - Nanterre

16h00 **COMMENT CLARIFIER LE CHAMP  
DE LA PROTECTION ADMINISTRATIVE ?**

*L'évolution des situations de danger montre bien la nécessité d'une consolidation du rôle de la prévention et donc des acteurs de la protection administrative dans leur diversité. Comment mieux organiser les circuits d'information et les modalités d'intervention pour y parvenir ?*

TABLE RONDE AVEC :

**Louis de Broissia**, Sénateur, Président du Conseil général de Côte-d'Or

**Michel Dinet**, Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Président de l'Odas

**Philippe Nogrix**, Président de l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned), Président du Snatem

**Laurence Bellon**, Vice-Présidente du Tribunal pour enfants de Lille, Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF)

CONTRIBUTEURS DE TERRAIN :

**Dominique Le Clerc**, Directeur adjoint du Développement social et de la solidarité au Conseil général de Maine-et-Loire

**Denis Vernadat**, Président du Carrefour national AEMO

ÉCHANGE AVEC LA SALLE

17h30 **VIN D'HONNEUR**

08 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09 h 00 COMMENT MIEUX DÉTECTER ET ÉVALUER  
LES SITUATIONS DE DANGER ?

*Comment organiser une veille sociale et sanitaire des familles, collective et continue, en s'appuyant en particulier sur le "service unifié de l'enfance" (ASE, PMI), l'école et le périscolaire, le service social... Comment améliorer le diagnostic pour orienter correctement les signalements ?*

TABLE RONDE AVEC :

**Pascal Gouffier**, Président de l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des départements (Andass)

**Nadine Neulat**, Chef du bureau de la Prévention, de l'action sanitaire et sociale à la direction de l'enseignement scolaire du Ministère de l'Éducation nationale

**Xavier Pidoux**, Vice-Président du Tribunal pour enfants d'Avignon

CONTRIBUTEURS DE TERRAIN :

**Odile Sampeur**, Sous-directrice de l'Enfance et de la jeunesse au Conseil général de Maine-et-Loire

**Jean-Paul Bichwiller**, Directeur de l'Aide sociale à l'enfance au Conseil général de Meurthe-et-Moselle

**Maryline Vinclore**, Responsable du Territoire de développement social d'Albertville au Conseil général de Savoie

ÉCHANGE AVEC LA SALLE

11 h 00 COMMENT DÉVELOPPER LES ACTIONS  
DE PRÉVENTION COLLECTIVES ?

*De nombreuses situations ne nécessitent pas un suivi individualisé régulier et qui peut s'avérer parfois stigmatisant. À l'instar des autres pays européens les actions collectives devraient devenir une priorité dans l'intervention sociale.*

TABLE RONDE AVEC :

**Christine Bellas-Cabane**, Présidente du Syndicat national des médecins de PMI

**Dominique de Legge**, Délégué interministériel à la famille

**Christian Gillet**, Vice-Président délégué aux Affaires sociales du Conseil général de Maine-et-Loire

CONTRIBUTEURS DE TERRAIN :

**Antoinette Le Quéré**, Association nationale des cadres de l'action sociale des départements (Ancasd)

**Anita Sobler**, Chef du service Promotion de la santé de la Ville de Strasbourg

ÉCHANGE AVEC LA SALLE

12 h 30 DÉJEUNER SUR PLACE

## 14 h 00 COMMENT DIVERSIFIER LA PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE DES ENFANTS ?

*On sait que les réponses sont mal adaptées à un parcours d'insertion durable et de plus en plus coûteuses. Comment évaluer un parcours d'enfant ? Comment développer les bonnes pratiques pour obtenir une réponse graduée et personnalisée ?*

### TABLE RONDE AVEC :

**Jean-Jacques Andrieux**, Directeur général de l'Union nationale des sauvegardes de l'enfance et de l'adolescence (Unasea)

**Michel Duvette**, Directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse au Ministère de la Justice

**Claude Roméo**, Directeur de l'Enfance et de la famille au Conseil général de Seine-Saint-Denis

**Jean-Jacques Trégoat**, Directeur général de l'action sociale au Ministère de la Santé et des Solidarités

### CONTRIBUTEURS DE TERRAIN :

**Rémy Mazin**, Directeur général adjoint de SOS Villages d'enfants

**Claudine Roy**, chargée de la Cellule administrateur ad hoc du Conseil général de Maine-et-Loire

### ÉCHANGE AVEC LA SALLE

## 15 h 30 COMMENT FAIRE DE LA PROTECTION ADMINISTRATIVE L'AFFAIRE DE TOUS ?

*La réussite de "l'acte II" de la protection administrative doit se traduire par l'implication de tous les habitants et une plus grande efficacité du suffrage universel. Comment mobiliser les habitants dans des démarches de prévention ? Comment organiser l'évaluation des réponses pour renforcer la transparence de l'action départementale ?*

### TABLE RONDE AVEC :

**Jean-Claude Antonini**, Maire d'Angers, Vice-Président de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF)

**Christophe Béchu**, Président du Conseil général de Maine-et-Loire

**Nicole Prud'homme\***, Présidente de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)

**Un représentant de l'Assemblée des départements de France (ADF)**

### ÉCHANGE AVEC LA SALLE

## 17 h 00 CLÔTURE

par **Philippe Bas**, Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Modalités d'inscription

L'accès aux Assises nationales de la protection de l'enfance est gratuit, y compris le déjeuner du mardi 11 avril.

Néanmoins pour y participer, il faut impérativement remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer dès que possible au Journal de l'Action Sociale par courrier ou par fax. Un courrier de confirmation de votre inscription vous sera alors adressé dans les jours suivants par courrier ou par mail selon votre choix (voir bulletin d'inscription).

*Compte tenu de l'intérêt suscité par cette manifestation, et pour ne pas "bloquer" des places artificiellement, nous vous remercions par avance de bien vouloir vérifier avant de vous inscrire que vous pourrez être présent, et en cas de désistement d'avoir la gentillesse de nous en informer au plus tôt par téléphone.*

Votre bulletin d'inscription doit être adressé :  
au Journal de l'Action Sociale  
13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris  
ou par fax : au 01 53 10 24 19

Pour tout renseignement sur le programme ou votre inscription :  
contactez Florence Barbier ou Maria Lillo  
Tél : 01 53 10 24 10  
Mail : [florence.barbier@lejas.com](mailto:florence.barbier@lejas.com)

## Lieu des Assises

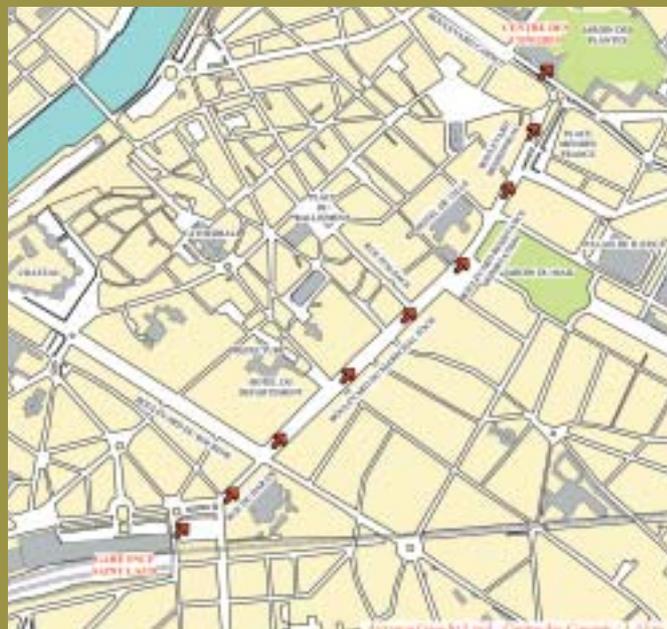
Ces Assises nationales ont lieu à Angers (Maine-et-Loire) au Centre de Congrès, 33 boulevard Carnot, 49 100 Angers. Celui-ci est situé en centre ville, à 10 minutes à pied de la gare (voir plan ci-contre).

## Hébergement

Pour faciliter votre déplacement, le centre de congrès d'Angers vous propose de s'occuper de réserver votre hébergement (des contingents de chambres ont été réservés par ses soins pour les participants aux Assises dans les principaux hôtels d'Angers). Pour bénéficier de ce service, il vous faut remplir le bulletin d'hébergement ci-joint et le renvoyer, sous enveloppe, accompagné des arrhes correspondants, directement au Centre de congrès.

Pour tout renseignement sur l'hébergement vous pouvez également contacter le centre de congrès au 02 41 96 32 32 ou : [hebergement@angers-expo-congres.com](mailto:hebergement@angers-expo-congres.com)

## Plan du centre ville d'Angers



# Les Premières Assises nationales de la Protection de l'enfance

par Christophe Béchu, Président du Conseil général de Maine-et-Loire



*Repenser notre système de protection de l'enfance est devenu une urgence nationale que nous ne pouvons plus ignorer. Nous le devons aux enfants bien sûr, à leurs familles, mais aussi aux professionnels.*

*L'actualité récente, notamment à Angers, a montré la nécessité de clarifier notre dispositif et de réévaluer certaines de nos pratiques.*

*Pour autant, notre réflexion doit aller au-delà des seules considérations institutionnelles, juridiques et techniques, et s'appuyer sur une véritable compréhension de ce qui se passe au quotidien dans nos villes, nos quartiers et nos villages.*

*La société française a beaucoup changé en trente ans. La fragilisation des familles,*

*l'exclusion sociale et la banalisation morale de certains comportements ont entraîné des difficultés nouvelles qu'il convient d'affronter sans tabou, en dehors de tout a priori idéologique.*

*La protection de l'enfance a besoin de plus de clarté, de souplesse et de simplicité. Elle a surtout besoin d'un nouvel état d'esprit et d'une nouvelle ambition fraternelle.*

*C'est dans cette optique que le Conseil général de Maine-et-Loire a décidé de s'associer au Journal de l'Action sociale, en lien avec l'Odas, pour organiser les premières assises nationales de la protection de l'enfance.*

*Ce rendez-vous exceptionnel doit être, pour chacun d'entre nous, une occasion unique d'échanges, de réflexions et de propositions.*

*N'oublions jamais que la protection de l'enfance est notre affaire à tous.*

En partenariat avec



Association Française des  
Magistrats de la Jeunesse  
et de la Famille



Organisées par



Journal de  
l'Action sociale



Pour tout renseignement : Journal de l'Action Sociale

Téléphone : 01 53 10 24 10 - Télécopie : 01 53 10 24 19

mèl : [florence.barbier@lejas.com](mailto:florence.barbier@lejas.com)

